

INTERNATIONAL • ALLEMAGNE

Covid-19 : vif débat sur le couvre-feu en Allemagne

Le projet de loi du gouvernement suscite les réserves de nombreux partis au Bundestag, y compris chez les alliés de la chancelière Angela Merkel.

Par Thomas Wieder (Berlin, correspondant)

Publié aujourd'hui à 10h48, mis à jour à 10h49 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Angela Merkel, le 16 avril 2021, au Bundestag, à Berlin. MICHELE TANTUSSI / REUTERS

Il aura fallu attendre un peu plus d'un an après le début de la pandémie pour qu'Angela Merkel envisage d'instaurer un couvre-feu en Allemagne. Mais la mesure, qui figure dans un projet de loi dont le Bundestag a commencé à débattre, vendredi 16 avril, suscite de telles oppositions que l'on comprend pourquoi la chancelière allemande ne l'a pas proposée plus tôt.

La volonté du gouvernement est d'imposer un couvre-feu de 21 heures à 5 heures dans les arrondissements (*Landkreise*) où le taux d'incidence est supérieur à 100 cas pour 100 000 habitants. Actuellement, près de 80 % d'entre eux sont dans ce cas. Mais au rythme où progresse la « troisième vague » en Allemagne, où le taux d'incidence moyen est passé de 50 à 160 depuis mi-février, la quasi-totalité du territoire devrait bientôt dépasser le seuil au-delà duquel M^{me} Merkel souhaite imposer un couvre-feu.

Encore faudrait-il que la mesure soit effectivement adoptée. Or la chancelière se heurte à des résistances, y compris au sein de sa majorité. « *Pour être efficace, le couvre-feu doit être accepté par la population* », a ainsi déclaré le chef de file de l'Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise au Bundestag, Alexander Dobrindt, vendredi. Pour cela, son parti a réclamé que le projet de loi soit amendé afin que le couvre-feu commence à 22 heures et non pas à 21 heures.

Interdictions de sortie « trop générales »

Également membre de la « grande coalition » de M^{me} Merkel, le Parti social-démocrate (SPD) a lui aussi exprimé ses réserves. « *Telles qu'elles sont prévues, les interdictions de sortie sont trop générales. Il devrait par exemple être permis de sortir le soir pour se promener avec son ou sa partenaire ou pour faire du sport* », a déclaré Johannes Fechner, l'un des porte-parole de la commission de la justice du Bundestag. Le gouvernement, lui, souhaite que seules les sorties nocturnes « *pour raison valable* » soient autorisées, autrement dit s'il s'agit d'aller travailler ou de se rendre chez le médecin, mais pas pour se dégourdir les jambes.

Lire aussi | [Plus endettée, moins productive : l'économie de l'Allemagne post-Merkel et post-Covid se dessine](#)

Au sein de la communauté scientifique, la mesure est également controversée. Dans une lettre ouverte adressée au gouvernement fédéral et aux chefs des Länder, publiée jeudi 15 avril, l'Association allemande de recherche sur les aérosols – fondée en 1972 au sein de la prestigieuse société Max-Planck – a insisté sur le fait que « *la transmission des virus de type SARS-CoV-2 se fait presque exclusivement dans des espaces fermés* » mais « *très rarement* » à l'air libre. « *Si nous voulons contrôler cette pandémie, nous devons faire prendre conscience aux gens que le danger est à l'intérieur* », écrivent les chercheurs, qui ajoutent : « *Nous partageons l'objectif de réduire les contacts qui peuvent poser problème. Mais les couvre-feux promettent plus qu'ils n'apportent. Ils n'empêchent pas les réunions clandestines en intérieur et ne font qu'accroître l'envie de se soustraire encore davantage aux ordres de l'Etat.* »

Plusieurs couvre-feux locaux suspendus

La mesure, enfin, suscite de vives discussions parmi les juristes. Auditionné par la commission de la santé du Bundestag, vendredi, Christoph Möllers, professeur de droit public à l'université Humboldt de Berlin, a estimé qu'un instrument tel que le couvre-feu, compte tenu de ce qu'il implique en termes d'atteinte aux libertés fondamentales, ne peut se justifier que « *s'il représente un moyen plus efficace que les autres mesures de réduction de contact* ». Or, selon lui, le projet de loi n'est pas suffisamment argumenté pour être véritablement convaincant sur ce point.

Lire aussi | [En Allemagne, des opposants aux restrictions anti-Covid souvent liés à l'ultradroite radicale](#)

Avant la troisième vague, seuls une poignée de Länder – comme la Bavière ou le Bade-Wurtemberg – avaient imposé des couvre-feux, dont la durée n'a pas dépassé quelques semaines. Ces derniers jours, d'autres couvre-feux locaux ont été instaurés en Allemagne, mais quelques-uns – dont celui décidé par la ville de Mayence (Rhénanie-Palatinat) – ont été suspendus par la justice administrative à la suite de plaintes en référé.

Alors que le projet de loi, qui vise à compléter pour la quatrième fois en un an la loi « sur la protection contre les maladies infectieuses », doit être soumis au vote des députés, mercredi 21 avril, le gouvernement de M^{me} Merkel pourrait se voir contraindre d'amender son texte pour le rendre politiquement plus consensuel et juridiquement plus solide.

« Problème considérable d'acceptabilité »

Après l'épreuve du Bundestag, c'est en effet devant la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe que pourrait se poursuivre la bataille. D'ores et déjà, le Parti libéral-démocrate (FDP) et l'Association de défense des libertés civiles ont annoncé qu'ils envisageaient de saisir les juges de Karlsruhe pour leur demander de statuer sur la compatibilité du couvre-feu avec le respect des droits fondamentaux. Autre menace : Freie Wähler (Electeurs libres), un petit parti conservateur qui participe au gouvernement régional de Bavière, a fait savoir qu'il déposerait un recours constitutionnel devant la Cour de Karlsruhe, estimant que le projet de loi défendu par M^{me} Merkel donne un pouvoir exorbitant à l'Etat fédéral au détriment des Länder, et que seuls ces derniers sont compétents pour imposer des couvre-feux.

Lire aussi | [Covid-19 : en Allemagne, Angela Merkel menace de court-circuiter les Länder](#)

Dans cette affaire, la chancelière joue gros. Si la Cour de Karlsruhe invalide tout ou partie du projet de loi, « *cela créerait un problème considérable d'acceptabilité des mesures anti-Covid* », a prévenu le professeur Möllers, vendredi, lors de son audition au Bundestag. L'opinion publique, elle, est très divisée. Selon un sondage Infratest Dimap réalisé pour la chaîne ARD, les 13 et 14 avril, 51 % des personnes interrogées se disent favorables à l'instauration d'un couvre-feu nocturne « *quand le taux d'incidence est élevé* », contre 46 % qui s'y opposent.

Thomas Wieder (Berlin, correspondant)

Services

CODES PROMOS avec Global Savings Group

- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion
- Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Europcar : -15% sur votre location de voiture
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats

Tous les codes promos